



COMMUNE DE MAGNY-VERNOIS

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Sommaire :

I. Éléments de contexte

II. La section de fonctionnement

III. La section d'investissement

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

I. Éléments de contexte

Le service lotissement de la commune de Magny-Vernois a été créé le 28 septembre 2017 afin de répondre à une demande croissante des usagers en quête de terrains à bâtir. En effet, idéalement placée à proximité de Lure, calme et accueillante, la commune de Magny-Vernois est particulièrement attractive. L'aménagement du lotissement « de la Méchelle » permet la création de 18 lots à bâtir au total (14 lots communaux et 4 lots privés).

II. La section de fonctionnement - Principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	60 369,63 €	Ventes de terrains	212 278,52 €
Dépenses financières	1 764,00 €	Produits exceptionnels	5 805,24 €
Total dépenses réelles	62 133,63 €	Total recettes réelles	218 083,76 €
Charges (écritures d'ordre)	528 399,75 €	Produits (écritures d'ordre)	279 926,40 €
Total général	590 533,38 €	Total général	498 010,16 €

III. La section d'investissement - Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges (écritures d'ordre)	279 926,40 €	Produits (écritures d'ordre)	528 399,75 €
Total général	279 926,40 €	Total général	528 399,75 €

c) Les projets menés en 2021 ont été les suivants :

- ✓ Travaux raccordements électricité + Télécom : 60 208,55 € ;
- ✓ Paiement frais de vente Nardin : 161,08 €.

d) Les ressources du budget lotissement pour l'année 2021 ont été les suivantes :

- ✓ Ventes de terrains : 212 278,52 € ;
- ✓ Participation SIED 70 aux travaux d'éclairage public : 5 805,24 €.

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Récapitulation

Dépenses de fonctionnement : 590 533,38 € ;

Recettes de fonctionnement : 498 010,16 € ;

Dépenses d'investissement : 279 926,40 € ;

Recettes d'investissement : 528 399,75 € ;

Crédits reportés en 2022 : Néant.

b) Etat de la dette

Un crédit-relais de 360 000 € a été contracté en 2019 afin de financer les travaux d'aménagement. L'annuité de l'emprunt s'est élevée pour l'exercice 2021 à 1 764,00 € (intérêts). Le remboursement du capital de cet emprunt sera effectué en fonction des ventes de terrain réalisées.

Fait à Magny-Vernois, le jeudi 31 mars 2022,

Le Maire,

Luc ORTEGA

